

# Compte rendu du conseil municipal du 10 novembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix du mois de novembre, s'est réuni en séance ordinaire, le Conseil Municipal de Varennes-Changy, sous la présidence de son Maire, Evelyne COUTEAU

**Absents excusés** : Gisèle DUCHESNE (Pouvoir à Michel GENDRAUD), Solange ZANIN (Pouvoir à Joël DAVID), Monique DEMANGE (pouvoir à Pierrette ROUX), Alain GREAU (Pouvoir à Jean-Pierre BUCHERON), Josette BRANGER (pouvoir à Lionel LESUEUR)

**Absent** : Antoine DUPUY, Catherine LEROYER,

## **Intervention de la Société NORDEX**

La société NORDEX, a fait une présentation d'un nouveau projet éolien. Un diaporama présentant la Société et l'implantation éventuelle dans la Commune est proposé durant trois quart d'heure, puis la Société NORDEX a répondu aux questions et interventions des différents élus. Le Conseil Municipal n'a pris aucune décision ce jour, le débat est ouvert.

## **Autorisation à Madame Le Maire à intervenir en justice pour défendre les intérêts de la Commune**

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Madame le Maire à intervenir en justice pour défendre la commune au tribunal Administratif dans une affaire avec un administré.

## **Révision des tarifs communaux**

Il est coutume de pratiquer une révision chaque année des tarifs communaux qui seront applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les tarifs de la Salle culturelle ainsi que ceux des diverses locations de tréteaux, chaises et carte déchetterie sont inchangés pour 2018. Les tarifs de la restauration scolaire et de la garderie augmentent légèrement. 3.45€ pour le repas enfant, 6€ pour le repas adulte, et 3.25€ pour la garderie périscolaire, augmentation égale ou inférieure au taux d'inflation.

Concernant les concessions au cimetière : la concession trentenaire est fixée à 240€, la concession cinquantenaire à 333€ et la location de caverne à 61€ par an.

Ces nouveaux tarifs sont adoptés à l'unanimité.

## **Révision du taux de la taxe d'aménagement**

La taxe d'aménagement remplace 3 autres taxes (dont la taxe locale d'équipement) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Cette taxe est composée de 2 parties : la part communale de 1 à 5% et la part départementale de 1 à 2.5% ; Le Taux de la taxe départementale est de 2.5% dans le Loiret. La taxe a été votée à Varennes-Changy le 14 octobre 2011 avec un taux communal de 3% et de 5% sur les zones 1AU et 2AU.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir ces taux pour 2018.

**Approbation du rapport de la CLECT** (Rapport qui a été transmis par mail à l'ensemble du Conseil Municipal)

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées s'est réunie le 22 septembre et a émis un avis favorable à l'unanimité, sur la rétrocession aux communes concernées de la compétence supplémentaire « financement du contingent du SDIS sur le Lorriçois ».

Le Conseil Municipal doit approuver le rapport de la CLECT et délibérer sur la modification des statuts portant ajustement des compétences de la communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Concernant l'approbation du rapport de la CLECT, le conseil accepte avec 1 vote contre et une abstention.

La modification des statuts est acceptée à l'unanimité.

**Vote de décisions modificatives**

Dans le cadre de l'acquisition de la Licence du restaurant « La Campagne », il convient de prévoir une décision modificative pour mettre des crédits au compte 2051 pour un montant de 3700€.

Le compte 2116 sera diminué de 3700 €. (3000€ + frais d'acte).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

**Mise en place d'une régie pour paiement par carte bancaire**

Pour permettre le règlement de certaine commande via internet, il est opportun de mettre en place une régie pour les règlements par carte bancaire. Le Conseil Municipal doit délibérer sur la création de cette régie d'un montant de 200€ maximum.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la création de cette régie.

**Etude de droits de préemption urbain**

Vente d'un terrain constructible de 2674m<sup>2</sup> aux Meaux Prés.

**Rapport d'activités 2016 de la Communauté de Communes du Canton de LORRIS**

Madame Le Maire, rappelle que le rapport d'activités 2016 a été transmis à l'ensemble du Conseil Municipal par mail pour information.

## **Affaires diverses**

La SAFER nous a transmis les informations de vente pour la période du 1<sup>er</sup> Avril 2016 au 30 juin 2016, ainsi que celles pour la période du 01 avril 2017 au 30 juin 2017.

La Préfecture nous rappelle l'extension du périmètre nucléaire de la Centrale de Dampierre en Burly qui doit être intégré au plan communal de sauvegarde (PCS) pour la commune. PC non établi à ce jour, un adjoint se propose de travailler à sa mise en place

Le Comité syndical de gestion de la fourrière animale s'est réuni le mardi 17 octobre 2017. Un adjoint nous fait le compte rendu. Il nous précise que le montant par habitant de 0.31 reste inchangé pour 2018.

Mme MARTIN Valérie Maire de Lorris nous adresse un exemplaire de la motion et de la délibération afférente contre le projet de fermeture de la Trésorerie de Lorris.

Monsieur Philippe DUFRESNOY Administrateur Général des finances publiques nous informe de la fermeture définitive de la Trésorerie de Lorris.

Lecture d'un communiqué de presse concernant la rencontre de Monsieur BAROIN président de l'Association des Maires de France avec les élus locaux de la région Centre Val de Loire, et lecture d'un courrier de Monsieur BAROIN pour expliciter les décisions envisagées par le gouvernement en matière de finances locales.

Lecture d'un courrier de Monsieur Jean-Noël CARDOUX sénateur du Loiret concernant une proposition de loi pour le maintien des compétences « eaux » et « assainissement » dans les compétences optionnelles des communautés de communes.

Information du directeur de l'école Stéphane BEGON sur le dispositif « école et cinéma » pour l'année scolaire en cours. Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 sont concernées cette année. (Cette information a été transmise par mail à la Commission des affaires scolaires)

Monsieur Stéphane BEGON nous informe également de l'avancement du projet classe de découverte pour l'année scolaire 2017-2018. Des demandes ont été faites auprès de l'œuvre universitaire du Loiret et sont en attente de réponse. 2 classes sont concernées : les GS-CP et les CP-CE1. (Cette information a été transmise par mail à la Commission des affaires scolaires)

## **Informations diverses**

Le Préfet du Loiret nous informe du versement d'une subvention de 17 186€ au titre de la DETR pour le renforcement du réseau eau potable et pose d'une borne incendie (rue d'Ouzouer).

Information par Alain GRANPIERRE conseiller départemental que la Commune recevra une subvention au titre des amendes de police pour cette année.

Présentation du syndicat SYCTOM qui regroupe le smictom de Gien et le Sictom de Châteauneuf sur Loire.

Information de l'arrêté du maire du 8 septembre 2017 instaurant le contrôle des raccordements à l'assainissement collectif des eaux usées et eaux vannes. (Cet arrêté a été transmis pour information et avis par mail à l'ensemble du Conseil Municipal)

Hugues Saury Président du Conseil Départemental nous informe d'un plan ambitieux dédié à la Ruralité comportant 38 actions concrètes et nous diffuse la brochure y afférent.

Monsieur Dominique TINSEAU Président de la Fédération du Loiret pour la pêche et la protection du milieu aquatique nous informe qu'il a obtenu l'autorisation de tirer les cormorans sur l'étang communal. Ces tirs seront effectués par les agents de l'ONCFS, les agents de la Fédération et les gardes de pêche.

Une administrée demande une remise sur sa facture d'eau très élevée. Un problème sur son chauffe-eau a entraîné une fuite importante. 2 autres demandes ont été faites, Madame Le Maire précise qu'elle recevra les demandeurs personnellement.

La commerçante qui tient « Epicerie chez coco » demande la pose d'un équipement de sécurité en devanture de son commerce, et l'implantation d'un panneau pour signaler le virage dans lequel son épicerie est implantée. Elle précise qu'elle a également écrit au Conseil Départemental. Ce dernier nous a transmis son rapport après le passage d'un technicien sur place.

TDF a déposé une déclaration préalable pour édifier le mât à Escale (02/11/2017), mât qui servira aux opérateurs de téléphonie mobile.

Une Antenne relais free mobile va être implantée à la Colinière.

Les membres de la Commission des affaires scolaires qui ont participé au Conseil d'Ecole font un compte rendu condensé.

### **Remerciements et divers :**

Remerciements du Club de foot pour la subvention

Faire-part et remerciements pour des obsèques.

Diffusion de 3 cartes postales et d'une carte d'une conseillère municipale

### **Expressions des Conseillers**

Un adjoint informe le Conseil Municipal que l'entreprise SEIT interviendra à partir de vendredi prochain 17 novembre sur la station d'épuration.

Un Conseiller rappelle que de nombreux cambriolages ont eu lieu sur la zone du Bussoy et dans la Commune. A ce propos un Adjoint informe qu'il serait volontaire pour mettre en place une surveillance sur la commune.

Une Adjointe nous informe de la saison culturelle de la Communautés de Communes pour l'année avec notamment un spectacle qui tournera sur les 3 pôles à des dates clés.

Une Adjointe demande comme les autres années de l'aide pour la distribution des colis de Noël aux cheveux Blancs.

Un Adjoint indique que les travaux d'adduction d'eau route de Montargis sont bientôt terminés, et que la continuité du chemin piétonnier sera poursuivie jusqu'à l'intersection de la route de la Cour Marigny.

Il rappelle également que de plus en plus de véhicules ne respectent pas les bandes jaunes interdisant le stationnement et gênent la circulation.

Une nacelle sera louée pour accrocher les guirlandes lumineuses de la Commune.

Un conseiller Municipal précise qu'il s'occupe du sapin qui sera installé sur la place.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 0 H 50